

Comité Syndical 04 re convoqué du 9 octobre 2025

DELIBERATION N° 2025-10-085
Compte rendu des décisions du Président et du Bureau Syndical

Nombre de membres 107			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du deux octobre deux mille vingt-cinq, une nouvelle convocation du Comité Syndical a été envoyée par le Président le trois octobre deux mille vingt-cinq, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre, à dix heures trente, le Comité Syndical, s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance. Monsieur Xavier POLI a été désigné secrétaire de séance. S'agissant d'une re convocation, le Comité peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
107	11	11	
Présents :			FERRANDI Etienne, BONARDI Jean-Paul, SOTTY Marie-Laurence, BERNARDI François, EMANUELLI Paul-Jean, GIFFON Jean-Baptiste, POLI Xavier, MATTEI Jean-François, MARCHETTI Etienne, MICHELETTI Vincent, GIANNI Don-Georges.
Pouvoirs :			
Absents :			PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGGRI Leslie, TIERI Paul, LEONARDI Jean-Charles, POZZO DI BORGO Louis, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, PADOVANI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, POLIFRONI Bruno, SAVELLI Pierre, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina. MARCANGELI Laurent, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, FRANCHI Horace, VINCILEONI Antoine-Mathieu, MONDOLONI Christophe, VANNUCCI Stéphane, FRAU David, COMBETTE Christelle, BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVELLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, PUGLIESI Pierre, SBRAGGIA Stéphane, VOGLIMACCI Charles-Noël. ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, GRAZIANI Frédéric. GUIDONI Pierre, BARTHELEMY Roxane, MARCHETTI François-Marie, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier. VIVONI Ange-Pierre, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel. BRUZI Benoît, GAMBOTTI Alexandre. BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques. SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane. NICOLAI Marc-Antoine, MARIOTTI Marie-Thérèse, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François. MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange. DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRIGHI Charlotte. COSTA Paul, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude. MAURIZI Pancrace. NEGRONI Jérôme, ALBERTINI Pierre-François. LECCIA Pascal. BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, PERENEY Jean. CECCALDI Mathieu, GIORDANI Jean-Pierre, POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles. STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien.
Publication de l'acte le :			17/10/2025
			Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20251009-2025-10-085-DE Date de télétransmission : 17/10/2025 Date de réception préfecture : 17/10/2025

Le Président expose,

Depuis juin 2025, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le comité syndical, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération.

De même, le bureau du comité syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également.

I. Décisions du Président

1) Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

N° marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché HT €
2025-041	vérif, entretien et réparation compacteur et groupe hydraulique Lot 1 : Vérification	DEKRA	MAXI 10 000 € / AN
2025-042	vérif, entretien et réparation compacteur et groupe hydraulique Lot 2 : Entretien et réparation	AC2i	MAXI 100 000 € /AN
2025-043	Mesures de compensation Monte	ENDEMYS	Montant maxi : 70000 €
2025-048	Moe Ponte-Novu	CETEC	139 712,50 €
2025-050	Collecte, conditionnement, transport et traitement des bouteilles de gaz hors champs	DI SERVICES	Montant maxi : 165 000 €
2025-051	Moe Pietrosella	BLASINI-NALDEO-CARILLO	89 804,00 €
2025-052	Gestion de la mini-recyclerie de San Lorenzo	Frédéric MORETTI	7 000 €
2025-053	ACQUISITION D'ENGINS POUR L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DU SYVADEC	LOCA +	Maxi 1500 000 €
2025-054	Prestation de gardiennage des installations du Syvadec	HESTIA	Maxi 200 000 €
2025-055	Travaux de création de la mini-recyclerie de Zicavo	KYRNEA	136 254,75 €
2025-056	Certifications ISO	AFNOR CERTIFICATION	36400 €
2025-057	Création graphique et actualisation de supports de communication	Alma	maxi 14 000 €
2025-058	Travaux d'aménagement du site de Choti Chiavari	KYRNEA TELECOM	242 703,38 €
2025-059	Construction de la recyclerie de Levie - Lot n°1 Génie civil	GRAZIANI TP	1 295 366, 33 €
2025-060	Construction de la recyclerie de Levie - Lot n°2 Bâtiment	GRAZIANI TP	187 331, 00 €

II. Délibérations du Bureau depuis juin 2025

N° de délibération			Intitulé	Décision
2025	06	037	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 04 du 15 avril 2025	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 04 reconvoqué du 15 avril 2025.
2025	06	038	Autorisation de signature du marché de vérification, entretien, réparation des compacteurs, groupes hydrauliques à déchets et équipements annexes des installations du Syvadec (2 lots)	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces des 2 lots de l'accord cadre relatif à la vérification, l'entretien, et la réparation des compacteurs avec les entreprises suivantes : - pour le lot 1, avec l'entreprise DEKRA Industrial - pour le lot 2, avec l'entreprise AC2i.
2025	06	039	Autorisation de signature du marché d'installation et gestion de systèmes de surveillance et de contrôle par caméras extérieures sur les installations du Syvadec	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces de l'accord cadre relatif à l'installation et gestion de systèmes de surveillance et de contrôle par caméras extérieures sur les installations du Syvadec avec l'entreprise MFI.
2025	06	040	Autorisation de signature du marché de réception et de valorisation des végétaux – LOT 2	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces du lot n°2 de l'accord cadre relatif à la réception des végétaux issus du secteur Ajaccien et grand Ouest et transport vers la plateforme de valorisation avec l'entreprise SLTP.
2025	06	041	Autorisation de signature du marché de réception et de valorisation des végétaux - procédure avec négociation (lots 1, 3 et 4)	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces de l'accord cadre relatif à la réception et à la valorisation des végétaux avec les entreprises suivantes : - pour le lot 1, Réception des végétaux issus du Secteur Bastiais, Cap Corse, Nebbiu et Costa Verde et transport vers la plateforme de valorisation avec l'entreprise AM Environnement, - pour le lot 3, Valorisation des végétaux issus du Secteur Bastiais, Cap Corse, Nebbiu et Costa Verde avec le groupement d'entreprises Corse Matière Organique industriel-STOC, - pour le lot 4, Valorisation des végétaux issus du Secteur Ajaccien et grand Ouest avec l'entreprise SLTP.
2025	06	042	Autorisation de signature- Avenants de transfert des marchés liés aux traitement des déchets à la suite de la modification de périmètre	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président ou son représentant à signer les avenants de transfert des deux accords-cadres avec la CCPOT et les deux titulaires
2025	06	043	Appel à Manifestation d'intérêt - « soutien à la protection des DEEE par vidéoprotection » vague 2025	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires pour répondre à cet appel à Manifestation d'intérêt.
2025	06	044	Convention gestion des flux valorisables – CC Pieve d'Ornano Bilan 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention et autorisé l'émission d'un titre de recettes à l'encontre de la Communauté de Communes de la Pieve d'Ornano et Taravo
2025	06	045	Convention accès aux recycleries du SYVADEC – CC Pieve d'Ornano Bilan 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention et autorisé l'émission d'un titre de recettes à l'encontre de la Communauté de Communes de la Pieve d'Ornano et Taravo.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-085-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

N° de délibération			Intitulé	Décision
2025	06	046	Convention prestations intellectuelles– CC Pieve d'Ornano Bilan 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention et autorisé l'émission d'un titre de recettes à l'encontre de la Communauté de Communes de la Pieve d'Ornano et Taravo.
2025	06	047	Mandatement du CDG2B pour la mise en concurrence visant à la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque santé des agents	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président à : • Donner mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la HAUTE-CORSE, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ; • Donner mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque Santé.
2025	07	061	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 05 reconvoqué le 12 juin 2025	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 05 reconvoqué du 12 juin 2025.
2025	07	062	Autorisation de signature de l'Autorisation d'occupation du domaine public pour la bio plateforme et le quai d'Aléria	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer la convention d'occupation du domaine public pour la bio plateforme et le quai d'Aléria.
2025	07	063	Autorisation de signature marché public d'acquisition d'engins pour l'exploitation des installations du Syvadec	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces du marché d'acquisition d'engins avec le candidat ayant déposé l'offre économiquement la plus avantageuse.
2025	07	064	Demande de Subvention pour l'aménagement de la mini recyclerie de Coti Chiavari	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
2025	07	065	Bilan 2024 de la convention de prestations de services (flux valorisables) CC Fiumorbu	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention et d'autoriser l'émission d'un titre à l'encontre de la Communauté de Communes d'un montant de 11.207 €
2025	07	066	Bilan 2024 de la convention de prestations de services (prestations intellectuelles) CC Fiumorbu	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention et d'autoriser l'émission d'un titre à l'encontre de la Communauté de Communes d'un montant de 2.157 €
2025	07	067	Bilan 2025 de la convention de prestations de services (flux valorisables) CC Pieve d'Ornano	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention et d'autoriser l'émission d'un titre à l'encontre de la Communauté de Communes d'un montant de 19.967 €
2025	07	068	Bilan 2025 de la convention d'accès aux infrastructures CC Pieve d'Ornano	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention et d'autoriser l'émission d'un titre à l'encontre de la Communauté de Communes d'un montant de 45.071 €
2025	07	069	Bilan 2025 de la convention de prestations de services (prestations intellectuelles) CC Pieve d'Ornano	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention et d'autoriser l'émission d'un titre à l'encontre de la Communauté de Communes d'un montant de 540 €

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-085-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

N° de délibération			Intitulé	Décision
2025	07	070	Bilan financier période du 01/01/2025 au 08/04/2025- Remboursement frais période préadhésion CC Pieve d'Ornano	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention et d'autoriser l'émission d'un titre à l'encontre de la Communauté de Communes d'un montant de 17.194,94 €
2025	09	071	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 06 reconvoqué du 17 juillet 2025	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 06 reconvoqué du 17 juillet 2025.
2025	09	072	Autorisation de signature de l'accord cadre de réception et valorisation de biodéchets issus d'une collecte séparative sur le territoire du SYVADEC et valorisation des végétaux issus des recyclerie du SYVADEC- Balagne Plaine orientale et extrême sud - AOO n°2025-DEX-015	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces du marché de réception et valorisation de biodéchets issus d'une collecte séparative sur le territoire du SYVADEC et valorisation des végétaux issus des recyclerie du SYVADEC avec les entreprises suivantes : - Pour le lot n° 2, l'entreprise Balagne Recyclage - Pour le lot n°3, le groupement d'entreprises STOC SAS/CMO Industrie/Transports Agostini
2025	09	073	Autorisation de signature de l'accord cadre de réception et de valorisation de biodéchets issus d'une collecte séparative sur le territoire du SYVADEC et valorisation des végétaux issus des recyclerie sur le secteur de la Balagne - lot 1 – Procédure avec négociation n°2025-DEX-15N	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du lot n°1 du marché de réception et valorisation de biodéchets issus d'une collecte séparative avec l'entreprise Balagne Recyclage
2025	09	074	Autorisation de signature de l'accord cadre de réception, transport et valorisation des biodéchets issus d'une collecte séparative sur le territoire du SYVADEC- secteur Ajaccien et Grand ouest – AOO n°2025-DEX-012	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces du lot n°2 du marché de réception, transport et valorisation des biodéchets issus d'une collecte séparative sur le territoire du SYVADEC- Grand Bastia et Grand Ajaccio avec le groupement d'entreprises DFM/SLTP.
2025	09	075	Autorisation de signature de l'accord cadre de réception, transport et valorisation des biodéchets issus d'une collecte séparative sur le territoire Bastiais, du Cap Corse, du Nebbiu et de la Costa Verde - Procédure avec négociation (2025-DEX-012N)	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du lot 1 du marché de réception, transport et valorisation des biodéchets issus d'une collecte séparative sur le territoire du SYVADEC avec la société AM Environnement.
2025	09	076	Demande de financement pour la couverture du bassin de collecte des lixiviats de Viggianello – post exploitation	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à valider le plan de financement précité et l'ont autorisé à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'OEC et de l'ADEME, le solde restant à la charge du SYVADEC.
2025	09	077	Acquisition d'un terrain pour le quai de transfert et rupture de charge de tri de Murtone (secteur Porto-Vecchio)	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé cette acquisition au montant de 283.944 € hors frais annexes et autoriser le Président ou son représentant à signer les actes notariés à venir ainsi que la mise en œuvre de toute démarche nécessaire à cette acquisition.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis juin 2025.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-085-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et L.5711-1,

Vu la délibération n°2020-08-055 du 18 août 2020 portant détermination des délégations du Comité au Président,

Vu la délibération n°2020-12-098 du 16 décembre 2020 portant détermination des délégations du Comité au Bureau syndical,

Ouïe l'exposé de M. Don-Georges GIANNI, Président,

à l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Prend acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis juin 2025.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Don Georges GIANNI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Publié et réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-085-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025